

Ruralia

Ruralia

Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

03 | 1998

Varia

Depuis quand les paysans se sentent-ils français ?

Pierre Barral



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/53>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1998

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Pierre Barral, « Depuis quand les paysans se sentent-ils français ? », *Ruralia* [En ligne], 03 | 1998, mis en ligne le 01 janvier 2003, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/53>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Depuis quand les paysans se sentent-ils français ?

Pierre Barral

- 1 Le titre de cet article peut légitimement surprendre, et même choquer, car l'interrogation remet en cause l'extension ancienne de la conscience nationale. Et on songe aussitôt à l'épopée de Jeanne d'Arc, la jeune paysanne de Domrémy. Si elle perçoit sa mission tragique et glorieuse comme une obéissance à la volonté de Dieu, elle lui donne un contenu proprement patriotique : soulager « la pitié qui était au royaume de France ». Michelet a pu écrire : « Pour la première fois, on le sent, la France est aimée comme une personne. Et elle devient telle du jour qu'elle est aimée. C'était, jusque-là, une réunion de provinces, un vaste chaos de fiefs, grands pays, d'idée vague. Mais dès ce jour, par la force du cœur, elle est une patrie ». Et, depuis ce commentaire romantique, d'innombrables auteurs ont souligné que la dynamique d'intégration s'est manifestée dans l'histoire de France plus tôt que dans celle des nations européennes voisines ¹.

Une thèse provocante

- 2 Or, il y a quelque temps, un universitaire américain très familier des réalités françaises, Eugen Weber, a entrepris de réviser ces idées reçues ². Un labeur tenace l'a « conduit à découvrir une nouvelle France dans les campagnes du XIXe siècle, une France où beaucoup de gens ne parlaient pas français, ne connaissaient pas (et employaient encore moins) le système métrique, où les *pistoles* et les *écus* étaient mieux connus que les francs, où les routes étaient rares et les marchés éloignés, et où une économie de subsistance traduisait la plus élémentaire prudence » ³. Il cite une notation de l'économiste Auguste Blanqui, frère du révolutionnaire, en 1851 : « Deux peuples différents vivent sur le même sol une vie si différente qu'ils semblent étrangers l'un à l'autre, même s'ils sont unis par les liens de la centralisation la plus impérieuse qui ait jamais existé » ⁴.
- 3 « On peut voir, conclut l'historien californien, le fameux hexagone comme un empire colonial qui s'est formé au cours des siècles, un ensemble de territoires conquis, annexés

et intégrés dans une unique structure administrative et politique, nombre de ces territoires possédant des personnalités régionales très fortement développées, et certaines d'entre elles des traditions spécifiquement non ou antifrancaises [...]. En 1870, cet ensemble [...] formait une entité politique appelée France, royaume, empire ou république, organisée par les conquêtes et par les décisions administratives ou politiques prises à (ou près de) Paris. Mais le point de vue moderne de la nation en tant qu'ensemble de populations unies selon leur propre volonté et ayant certains attributs en commun (au moins l'histoire) était difficilement applicable à la France de 1870 »⁵. Dans cette optique, le concept de nation ne pouvait être qu'une abstraction et c'est pourquoi Renan, dans sa définition classique de 1882, aurait rejeté les critères concrets mis en avant par les auteurs allemands : « la République... avait certes hérité d'une unité territoriale mais aussi d'un véritable puzzle culturel. Et sa tâche consistait justement à transformer les formules légales en pratique réelle »⁶.

- 4 De son enquête, Eugen Weber a tiré un livre de poids, fondé sur le dépouillement d'une masse imposante d'archives et d'imprimés, construit sur une articulation fermement argumentée, éclairé par un regard d'une finesse pénétrante. Si la version française s'intitule *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, le titre original en anglais est plus significatif : *Peasants into Frenchmen*, c'est-à-dire comment les paysans ont changé de nature pour entrer dans le statut de Français ou bien comme précise la préface, « comment la France sous-développée fut intégrée au monde moderne et à la culture officielle celle de Paris et des grandes villes ».
- 5 Le lecteur est ainsi mis en possession d'un *corpus* de textes (on n'ose dire d'« une base de données » dans un contexte si archaïque), dont la richesse est véritablement exceptionnelle. On ne pourra se dispenser de prendre en compte cet apport dense et suggestif. Toutefois, la démarche de l'auteur apparaît bien systématique, orientée par une idée préconçue, et suscite des réserves. Sur la même réalité, les éclairages s'opposent. Et le choix entre eux est d'autant plus difficile qu'au XIXe siècle le décalage est considérable entre la culture populaire et la culture des élites sociales. Individuellement le paysan français du temps n'écrit pas et collectivement il ne possède pas d'organisation représentative. Tous les témoins sont extérieurs au milieu, même s'ils le fréquentent de près. Leurs interprétations peuvent être contestées, et elles se contredisent. On ne peut donc appréhender le problème que du dehors, en rassemblant et en critiquant des données qui ne conduisent pas à une conclusion identique. Essayons cependant d'en dresser un bilan.

Des « pays » clos sur eux-mêmes ?

- 6 La vie du paysan traditionnel s'encadre dans les limites d'un espace restreint. S'il marche beaucoup chaque jour, pour atteindre des parcelles dispersées, il ne sort pas du terroir familial. S'il varie ses produits, c'est pour tirer le meilleur parti de la diversité des facteurs naturels, et en même temps pour assurer au maximum sur son fonds la subsistance de sa famille. L'« autoconsommation » des plantes qu'il a cultivées et des bêtes qu'il a élevées lui procure l'essentiel de l'alimentation : un système empirique mais parfaitement articulé de polyculture-élevage nourrit ainsi l'homme de la terre et les siens, plus ou moins bien selon l'étendue du sol dont il peut disposer. Habitat et vêtement proviennent aussi directement pour une bonne part du travail des habitants de la ferme. L'idéal, selon un proverbe, est de n'acheter à autrui que « le sel et le fer ». Cette autarcie

toutefois, reconnaît Eugen Weber, « a toujours été plus un modèle qu'une réalité »⁷. Le circuit des échanges déborde largement les bornes du village pour certaines opérations régulières quoiqu'exceptionnelles : de tout temps, marchés et foires ont attiré de loin à dates fixes un large afflux de vendeurs, d'acheteurs et de curieux⁸.

- 7 La conscience collective se structure sur ces données matérielles. La communauté villageoise est une forte réalité, qui maîtrise ses oppositions internes pour s'affirmer face aux communautés voisines : sa personnalité est souvent symbolisée par un sobriquet, que les intéressés reprennent par bravade : « les batailleurs », « les fiers », « les rusés »... Michel Chevalier note en 1837 dans les Pyrénées : « chaque village y est un clan, une manière d'État qui a son patriotisme » et Jules Renard ajoute en 1902 pour le Nivernais ce sarcasme : certaines personnes « pâlisent à l'idée de reposer au cimetière » à côté de quelqu'un qui n'est pas du lieu⁹. Cependant, ces noyaux locaux se regroupent dans un cercle plus large, le « pays ». Terme intraduisible en anglais, relève l'historien américain, et au contraire d'usage spontané chez nous : « la plupart des Français [...] donnent ce nom à des régions plus ou moins grandes, parfois à une province, parfois à une vallée, à une plaine limitée, et ils appellent ainsi ceux de leurs compatriotes qui partagent avec eux cette petite patrie »¹⁰. Des désignations très anciennes, des manières de vivre, des réseaux d'alliance matrimoniale caractérisent profondément chacune de ces unités territoriales, que reconnaît souvent officiellement la géographie administrative.
- 8 Ces « pays » sont-ils clos sur eux-mêmes ? Pour le romancier ruraliste Émile Guillaumin¹¹, « au-delà des limites du canton, [...] c'étaient des pays mystérieux qu'on s'imaginait dangereux et peuplés de barbares ». Les fonctionnaires en poste ou les officiers en reconnaissance constatent aussi qu'on qualifie d'« étranger » tout ce qui arrive de plus de vingt kilomètres et que la pratique des poids et mesures est extraordinairement morcelée : le système métrique, établi en droit par la Révolution française, n'a pénétré qu'avec une extrême lenteur ; au milieu du XIXe siècle les campagnes emploient toujours en fait les vieilles unités de mesure, journaux, pieds, aunes, setiers... et elles leur donnent une contenance variable d'un lieu à l'autre. Plus globalement les observateurs extérieurs enregistrent la diffusion de la misère qui engendre l'usure proliférante et pousse des femmes à vendre leurs cheveux, comme la fréquence des usages de sorcellerie, des violences physiques, du vagabondage des « chemineaux ». L'homme de la terre est perçu, note Eugen Weber, « comme une silhouette sombre, mystérieuse, hostile et menaçante » : « quand il n'est pas un noble sauvage comme chez George Sand, il est un sauvage tout court »¹². « Sauvage », la comparaison est d'une effrayante banalité. Pour le préfet de l'Ariège en 1831, la population est « aussi brutale que les ours qu'elle élève » ; pour le Balzac des *Paysans* (1844), « les Peaux Rouges de Fenimore Cooper sont ici » ; pour Auguste Blanqui en 1851, les Alpes contiennent des « populations plus soustraites à l'influence française que celles des Îles Marquises », annexées depuis peu à l'extrémité de l'Océanie.
- 9 Il faut cependant résister à un discours qui décroche de la réalité par l'élan de sa rhétorique. Si le morcellement de l'espace est une structure constitutive de l'ancienne société rurale, il ne signifie pas un isolement total par des cloisons étanches. Un jeu de relations s'y est inséré, parfois à très grande distance. L'État français, qu'il fût royal, impérial ou républicain, a toujours été un inlassable constructeur de routes, dans la meilleure tradition romaine¹³. Au XVIIIe siècle, les intendants et les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont déjà mis en place un réseau remarquable d'artères essentielles. Au milieu du XIXe, les voies d'eau, la Seine, la Saône, le Rhône, sont très fréquentées et la

toile des chemins de fer commence à unifier la nation autour de sa capitale. Les techniques se répandent par une radiation imperceptible, jusque dans le travail de la terre : le blé gagne ainsi sur le seigle. Eugen Weber rapporte lui-même comment un Alsacien et un Flamand sont « deux des principaux artisans du développement agricole de la Bretagne ».

- 10 Il y a certes des contrastes régionaux, que n'ignorent pas les contemporains. Dès 1827, le baron Charles Dupin a montré dans ses *Forces productives et commerciales de la France* que l'économie progresse davantage au nord-est d'une ligne Saint-Malo-Genève. En 1856, Adolphe d'Angeville¹⁴ confirme cette géographie par son *Essai sur la statistique de la population française*, tant pour les données démographiques que pour les « faits de l'ordre moral ». Car cette curieuse frontière intérieure va se retrouver au niveau culturel.

Les enceintes du langage¹⁵

- 11 Dès 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterets, le roi François 1er a prescrit que « tous les arbitrages, jugements et toutes autres procédures [...] soient prononcés, notés et adressés aux parties dans le langage paternel françois et non dans un autre ». Ce qui signifiait la substitution du parler roman de l'Île-de-France au latin médiéval dans tout acte public et ce qui donnait au royaume la force intégratrice d'une langue administrative propre et unique : car il n'était plus question d'admettre, comme peu auparavant, « à tout le moins le vulgaire du pays ». La Révolution, on le sait, a poussé cette tendance à l'extrême, avec l'intransigeance de sa rationalité logique. À la Convention, Lanthenas affirmait : « L'unité de la République exige l'unité du discours... le discours doit être un, comme la République » et l'abbé Grégoire, par un rapport de prairial an II, faisait proclamer « la nécessité d'universaliser l'idiome de la liberté ». Eugen Weber a retrouvé ce thème chez les notables du Lot en 1834 : « l'unité politique et administrative du royaume requiert de façon urgente l'unité de la langue dans toutes ses parties ».
- 12 Mais à cette conception officielle de l'État français, commune à ses différents aspects constitutionnels, il faut juxtaposer un fait massif, qu'on ne saurait trop souligner : au milieu du XIXe siècle les ruraux (et même les citadins des petites villes) ne s'expriment pas dans la vie quotidienne en français, mais dans un idiome local. Non seulement dans les régions de parler non francophone, dont on saisit mal du reste l'originalité : Bretagne, Flandre, Alsace, Corse, Pays basque. Non seulement dans le vaste espace du « Midi », où se pratiquent les formes diversifiées de la langue d'oc, de la Provence au Béarn et jusqu'en Limousin. Mais aussi dans le domaine plus homogène de la langue d'oïl, où le picard, le normand, le lorrain sont employés pour les échanges courants, au moins au village. On qualifie à l'époque ces langages vernaculaires de « patois » : terme rejeté aujourd'hui, car il charrie un jugement dépréciatif de la part des lettrés. De plus, il ne rend pas compte de la complexité grammaticale et de la qualité littéraire que peuvent revendiquer les plus évolués de ces systèmes d'expression.
- 13 Précisons bien que la coexistence de ces deux structures linguistiques n'implique pas l'absence de communication : il existe de nombreux médiateurs. Les notables, les « Messieurs », qui ont fait des études, se distinguent de la masse par l'usage habituel de la langue officielle, mais ils recourent à l'idiome local pour s'adresser aux interlocuteurs de condition inférieure. Les prêtres font de même : « il parlait patois, et moi aussi », note sans insister un curé limousin. Le cas de Bernadette Soubirous est révélateur : elle transmet en patois de Lourdes le message de la Vierge, *Que soy era immaculada concepcion*,

tout en parvenant à s'expliquer avec les autorités qui l'interrogent. Les représentants de l'administration sont parfois plus embarrassés pour comprendre : « à mon âge, se pique un sous-préfet de Saint Flour, je ne suis pas prêt à apprendre l'auvergnat ». Rapports de gendarmerie et procédures de justice transposent en français juridique un discours oral dialectal, qu'ils interprètent et déforment sensiblement. Et il faut ajouter à l'inverse un effort du paysan pour s'exprimer dans la langue nationale, quand il croit voir dans le patois une infériorité sociale. Le compagnon Agricole Perdiguier écrit à propos du Languedoc : « le peuple [...] a peur de faire ce qu'on appelle vulgairement des cuirs et de s'attirer quelques railleries... Néanmoins, lorsqu'il le parle [le français], à part l'accent qui lui est propre, il suit assez les règles de la grammaire ».

- 14 Une enquête ministérielle de 1863-1864 nous fournit un bilan utile. La langue nationale n'y est qualifiée « d'usage général » que pour la moitié des départements, au centre du pays. Dans le vaste Midi occitan, comme en Bretagne et en Alsace, la majorité écrasante des communes sont classées comme « ne parlant pas français », tant pour l'ensemble de la population que pour les enfants en âge scolaire. Il faut cependant traiter ces données avec prudence, car elles cernent de façon trop abrupte une réalité complexe. Il existe une marge floue de situations intermédiaires, avec juxtaposition des deux systèmes. Le paysan qui parle français y glisse des tournures dialectales : « je parle français comme je save et je poude ». Le choix de l'idiome est déterminé par la nature du sujet traité : on penche vers la langue nationale pour les affaires administratives, on recourt au patois pour la vie quotidienne, on ne sait d'ailleurs comment désigner autrement les objets usuels de la ferme.
- 15 Si l'écran du langage n'est donc pas une barrière étanche, il contribue assurément en profondeur au morcellement de la conscience collective. Car les systèmes linguistiques n'ordonnent pas seulement d'autres mots, ils modulent différemment raisonnements et sensibilités. Ils délimitent ainsi des espaces de particularisme convaincu et assuré.

Les traditions politiques ¹⁶

- 16 L'insertion du paysan dans une solidarité nationale met en jeu sa relation au pouvoir d'État, et donc son attitude en face de la politique. « La question, précise justement Eugen Weber, n'est pas de savoir si la politique existait à la campagne. Chaque collectivité était, en un certain sens, une *polis*. La question est de savoir si les intérêts locaux, *sui generis*, peuvent être interprétés en termes (familiers pour nous) de politique nationale ». Ayant posé le problème en ces termes, il estime que « dans de très vastes parties de la France, le processus de politisation a été plus lent qu'on ne l'estime communément... La politique, dans cette France rurale, en restait à un stade archaïque local et personnel et cela dura jusqu'aux années 1880 au moins » ¹⁷.
- 17 Sur ce terrain, on peut faire à l'auteur américain de fortes objections. L'Histoire ne s'est pas écoulee sans laisser des traces qui marquent la conscience collective. Tout d'abord, il ne faut pas sous-estimer le bouleversement que la Révolution française a introduit dans les campagnes. Certes, on n'y a pas suivi, fût-ce de loin, les péripéties des débats parlementaires et de la « lutte des factions » : le laboureur a continué de creuser son sillon du même geste, ignorant les noms des *leaders* qui s'affrontaient dans la capitale. Mais la société rurale a été directement secouée par la jacquerie de l'été 1789, par la « Grande Peur » ¹⁸ et par des poussées de troubles agraires. Il en est résulté la réduction puis la suppression du système de prélèvements au profit du seigneur et au profit de

l'Église qu'on appelait globalement « la féodalité ». Cette émancipation s'est ainsi effectuée plus rapidement et plus complètement que dans la plupart des autres nations européennes. Le souvenir en est au XIX^e siècle fort vivant dans les masses paysannes et il émerge vite dans les périodes de réaction droitière. On s'inquiète aussitôt de la résurrection possible d'un Ancien Régime social, qu'on se représente avec une exagération toute mythique. En 1873 encore, les paysans du Sud-Ouest rejetaient une restauration monarchique, parce qu'« à tort ou à raison ils croyaient déjà voir la dîme et les corvées revenir ». Et l'attachement des propriétaires de « biens nationaux » aux terres de l'Église ou des émigrés qu'avaient acquises leurs ascendants jouait dans le même sens.

- 18 Le facteur religieux constitue une autre tradition de fond, qui agit de manière très différente selon les régions. Le passé est bien présent dans les bastions ruraux de la Réforme, où il a survécu à la persécution de la monarchie : le protestant cévenol est, par excellence, homme de mémoire, d'une mémoire qui l'attache à la Révolution pour lui émancipatrice. À l'opposé, les pays catholiques les plus fervents ont lutté en 1793 au nom de la défense de leur foi et ils ont subi alors une répression atroce, dont la mesure suscite actuellement encore une controverse passionnée¹⁹. En Vendée comme dans les Cévennes, la grande histoire jaillit au détour du chemin vicinal : on sait, plusieurs générations après, où sont passés, dans leur raid sanglant, les « Bleus » de Turreau ou les dragons de Villars. Ce sont là cas extrêmes, qu'il ne faut ni omettre ni généraliser. Car le reste de la France se partage entre le domaine de la déchristianisation, où les adultes ne fréquentent jamais l'église, et celui du « conformisme saisonnier » des grandes solennités, avec un dégradé de nuances selon les temps et les lieux.
- 19 Dans le Var, Maurice Agulhon observe dès 1830 une « descente de la politique », portée par la bourgeoisie rurale²⁰. Et les courants souterrains apparaissent au grand jour avec l'introduction en mars 1848 du suffrage universel (masculin, comme il semble alors aller de soi). C'est, par rapport à l'hégémonie « censitaire » des plus riches, une mutation décisive, où la France devance ses voisins. L'élection triomphale du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République, quelques mois plus tard, manifeste la conscience propre des populations rurales : pour elles, commente l'ancien préfet Chaper, l'Empereur était « un chef militaire qui n'avait rien de commun avec l'Ancien Régime et l'aristocratie [...], qui unissait en lui l'éclat du rang et le cachet d'une origine plébéienne »²¹. Trois ans après, en sens opposé, la révolte protestataire contre le coup d'État prend une ampleur considérable dans certaines régions du Centre et du Midi. Des colonnes de paysans en armes convergent sur Clamecy, Marmande, Bédarieux, Forcalquier et même Digne, chef-lieu de département, qui sont occupées quelques jours. Émile Zola évoque dans *La Fortune des Rougon* cette insurrection de masse, qu'on ne saurait expliquer seulement par l'action de meneurs extérieurs.
- 20 Certes, les scrutins législatifs vont longtemps demeurer encadrés par l'autorité sociale de « notables », que ceux-ci soient de droite ou de gauche. Mais l'électeur rural peut choisir entre leurs équipes concurrentes et Jules Ferry notera pour la Lorraine en janvier 1876, non sans quelque condescendance : « Il y a dans les groupes villageois quelque chose qui ressemble déjà à une opinion publique, c'est-à-dire des gens indépendants, qui se voient entre eux, qui lisent quelque peu, raisonnent ». Si la plupart ont en définitive bien accepté le Second Empire, régime d'ordre et de prospérité, Gambetta parviendra, cette longue parenthèse refermée, à rallier à la République « les paysans éclairés et libres, aptes à se représenter eux-mêmes » : « je voudrais, répétera-t-il avec succès, qu'on fit pénétrer dans la tête de l'électeur rural que [...] c'est lui, quand il écrit un nom sur son carré de

papier, qui se prononce souverainement sur le bien et le mal qui doit lui arriver ». Certaines régions il est vrai, et d'abord l'Ouest, se refuseront durablement à cet appel de « la République des paysans », par fidélité à leur tradition propre.

L'unification par l'école ²²

- 21 L'instruction populaire est plus ancienne en France, dans les campagnes comme dans les villes, que ne le veulent certains clichés simplistes. Sous l'Ancien Régime, il existait déjà des écoles de village, nées de l'initiative de l'Église catholique et soumises à son contrôle. La Révolution, qui a formé le projet ambitieux d'un système général d'enseignement public, ne l'a en fait guère réalisé. Les régimes bourgeois du XIXe siècle se montrent plus efficaces. Guizot, ministre de Louis-Philippe, oblige chaque commune à entretenir financièrement une école de garçons et Victor Duruy, ministre de Napoléon III, étend cette obligation aux écoles de filles (au-dessus de 500 habitants il est vrai). Des études récentes montrent que beaucoup de bâtiments scolaires sont alors construits.
- 22 Il faut cependant souligner les inégalités régionales. Celles-ci ressortent de la première enquête d'ensemble menée il y a un peu plus de cent ans par Louis Maggiolo, ancien recteur de Nancy. Par le relevé des conjoints ayant signé leur acte de mariage, ce chercheur original a dégagé lui aussi l'importance de la fameuse ligne de partage Saint-MaloGenève. Il a montré d'autre part que la scolarisation était déjà forte au Nord en 1790, qu'elle s'est généralisée au Sud pour les hommes entre 1820 et 1866. On a contesté la rigueur du critère choisi (faute de mieux) : certains savaient dessiner leur signature (comme le montre une jolie scène du film *Le retour de Martin Guerre*). Mais l'observation générale demeure valable et elle est confirmée par le classement des conscrits lors de leur incorporation comme par certaines réponses au recensement de 1872.
- 23 Jules Ferry, le père fondateur de l'école républicaine, n'a donc pas créé à partir du néant, il ne l'a d'ailleurs jamais prétendu. Son rôle historique est d'avoir introduit, comme le dit Eugen Weber, « un profond changement de ton, de rythme et d'impact », en donnant au service public ses trois caractéristiques définitives. L'obligation est transférée des communes aux parents : en fait, l'assiduité restera longtemps déficiente pour les enfants les plus âgés, et lors des grands travaux agricoles. La gratuité, dont bénéficiait déjà une bonne part des familles, devient la règle générale. Et la laïcité, qui écarte toute référence religieuse des programmes, des locaux et des maîtres, sécularise une institution qui était jusqu'alors encadrée dans un statut confessionnel. Le dernier point suscite un âpre conflit entre catholiques et anticléricaux, qui secoue en profondeur les régions rurales les plus ferventes. La nationalisation de la politique locale en est assurément renforcée.
- 24 Cette scolarisation progressive de la paysannerie française contribue beaucoup à l'intensification de sa conscience nationale. D'une part, elle agit vigoureusement dans le sens de l'unification linguistique, alors que curés et religieux prêchent volontiers en dialecte, canal plus accessible et support des traditions ²³. La Convention a décrété le 30 vendémiaire an II que dans toute la République les enfants doivent apprendre « à parler, lire et écrire en langue française » et cet esprit « jacobin » a inspiré pendant le XIXe siècle une pression constante de l'État français, sous ses divers régimes. « Enseigner le français, proclame Ferdinand Buisson, le fidèle second de Jules Ferry, est l'œuvre essentielle de l'enseignement primaire une œuvre de caractère patriotique ». L'objectif apparaît bien dans le dialogue qu'échangent dans la Drôme les jeunes héros du célèbre *Tour de la France par deux enfants* : « Pourquoi donc tous les gens de ce pays-ci ne parlent-

ils pas le français ? C'est que tous n'ont pu aller à l'école. Mais dans un certain nombre d'années il n'en sera plus ainsi et par toute la France on saura parler la langue de la patrie ». Afin de hâter l'apprentissage, le maître impose souvent une marque d'infamie à l'élève surpris à parler patois : un « symbole », de carton, de bois, ou de papier, qu'il garde jusqu'à ce qu'il ait trouvé un autre défaillant. Il y a cependant quelques exceptions : au Pays basque et en Flandre, l'usage de la langue minoritaire est parfois toléré. Ajoutons du reste que la francisation est également voulue d'en bas par bien des parents qui y voient un moyen de promotion sociale.

- 25 D'autre part, l'école devient par excellence, après 1870, le foyer où s'exalte la patrie humiliée et mutilée. Pour Félix Pécaut, autre collaborateur privilégié de Jules Ferry, elle doit être « un instrument d'unité, une réponse à de dangereuses tendances centrifuges » et « la pierre d'angle de la défense nationale ». L'histoire de France et sa géographie reçoivent une place de choix dans les programmes : avec une finalité qui aboutit à justifier la République, mais qui exalte, dans la geste des héros français, Vercingétorix, le Grand Ferré et Bayard autant que le jeune Bara, des armées révolutionnaires. L'instruction civique, qui double l'instruction morale, développe par priorité les devoirs du citoyen envers la nation. Et le souvenir de l'Alsace-Lorraine est pieusement entretenu par des anecdotes édifiantes sur la fidélité des frères perdus, comme par le pointillé qui continue de tracer sur la carte murale l'ancienne frontière. Bien plus tard, le syndicaliste agricole Eugène Forget se rappellera son cri spontané à la mobilisation du 1er août 1914 : « Gamin que j'étais, j'ai sorti une ânerie : "Eh bien, tant mieux, on va retrouver l'Alsace-Lorraine"... Alors, mon père m'a sérieusement gourmandé »²⁴. Il avait l'inconscience de ses treize ans, les adultes mesuraient mieux le drame qui s'annonçait.

Le terrain face à l'armée

- 26 Un instinct ancestral a constamment opposé le paysan, qui travaille sur son sol, au soldat, qui passe en dévastant. Et si le recrutement militaire a toujours préféré les hommes de la terre, plus vigoureux, plus rudes, plus calmes que ceux de la ville, la société rurale a longtemps résisté sourdement à ce prélèvement de chair que lui imposait l'État : ce refus est même le détonateur de l'insurrection vendéenne de 1793. Il a fallu une longue histoire pour que la paysannerie française admette la légitimité de cette exigeante contrainte.
- 27 C'est la Révolution qui, ayant besoin d'effectifs, a introduit en 1798 le principe de la conscription universelle ; Napoléon a tiré de cette institution des levées abondantes, mais il a dû enregistrer l'insoumission de nombreux réfractaires : on compte parmi eux Jean-Marie Vianney, le futur curé d'Ars, qui n'en sera pas moins décoré de la Légion d'Honneur à la fin de sa vie ! La Restauration met en place, par la loi Gouvion Saint Cyr de 1818, le tirage au sort, qui n'incorpore, pour six ans, qu'une fraction du contingent. Le « bon numéro » est assurément celui qui ne part pas et, pour l'obtenir, on tente toutes les ruses. Dans certaines régions, la répugnance devant l'obligation militaire enfle l'émigration en Amérique et d'Angeville mesure les différences départementales dans la fréquence de l'insoumission (comme dans la mauvaise volonté à payer l'impôt). L'appelé peut s'acheter un remplaçant et le procureur d'Angers note en 1866 : « Les paysans acceptent les plus lourds sacrifices pour garder leurs fils, non par affection pour eux, mais parce que le travail est rare et cher ».
- 28 Quand le soldat a fini son temps, il est regardé avec quelque suspicion : « il est parti à l'armée cheval et en est revenu mule ». Il s'enorgueillit toutefois d'une expérience du

monde extérieur qui sort de l'ordinaire quotidien. Avec les images d'Épinal, le récit du vieux guerrier à la veillée a transfiguré les guerres napoléoniennes. On connaît la version épique qu'en a donnée Balzac dans son *Médecin de campagne* : « En finale, il s'agit de défendre la France, la patrie, la belle France enfin, contre toute l'Europe qui nous en voulait d'avoir voulu faire la loi aux Russes ». L'ancien préfet Chaper en revanche commente crûment : « Pour le paysan, Napoléon est le guerrier beaucoup plus que le législateur. Il n'y a pas de village où quelque vieux débris de nos grandes guerres n'ait émerveillé ses auditeurs du récit de ses insolences envers les vaincus, de ses conquêtes amoureuses et de l'assouvissement de toutes ses fantaisies dans les cantonnements »²⁵.

- 29 Dans la seconde moitié du siècle, la Guerre de Sécession montre aux experts la nécessité d'armées de masse. En France, une réforme militaire en ce sens est ébauchée en 1867, rognée aussitôt à cause de son impopularité, puis reprise en 1872 sous le choc de la défaite. La règle devient le service généralisé, d'une durée fixée à trois ans en 1889, les diverses exemptions étant supprimées (avec quelques aménagements de fait). Pour faire accepter cette rigueur, l'école est moralement mobilisée. Paul Bert ouvre son manuel d'instruction civique par le chapitre sur le service militaire et donne ensuite pour première justification à l'impôt qu'il « est nécessaire pour entretenir l'armée ». Raoul Girardet cite dans son *Nationalisme français*²⁶ les sujets de composition qu'inspire cet idéal patriotique : dans l'Eure, les garçons doivent rédiger la lettre d'un conscrit à sa mère « pour la consoler de son départ » et les filles la réponse approbative de la mère ; « tous les Français, riches ou pauvres, doivent servir la patrie ».
- 30 La mère verra revenir son fils, ajoute le canevas proposé, « avec des qualités qu'il n'a pas aujourd'hui et qu'on n'acquiert qu'au régiment ». Cet « autre type de migration », comme dit Eugen Weber, contribue en effet fortement à l'intégration de la paysannerie. Certes, les attitudes individuelles diffèrent : les uns prennent le goût d'un exode définitif à la ville, les autres, revenus chez eux, oublient vite la parenthèse. Globalement, il n'est pas douteux que la conscience nationale s'en trouve consolidée. Et quand surgira l'épreuve tragique, le 1er août 1914, des millions de ruraux répondront à l'appel sans hésitation, quoique sans exaltation. Ceux qui reviendront garderont la fierté d'avoir rempli leur devoir et fréquenteront avec zèle les réunions d'anciens combattants : non pour justifier les atrocités de la guerre, comme Coluche le croyait à tort, mais pour entretenir le souvenir des camarades qui sont tombés.

Des espaces provinciaux diversifiés

- 31 La dialectique de l'isolement et de l'intégration dans la France rurale du XIXe siècle est donc fort complexe, les différents facteurs ne jouant ni dans le même sens ni au même rythme. À la question que nous posons en commençant, la réponse doit se moduler selon les situations régionales.
- 32 Au cœur de la nation, un Bassin parisien très élargi, de Lille à Clermont et du Mans à Lyon, en porte depuis des siècles la conscience collective. L'échange des hommes, des marchandises et des idées y a toujours été actif. La capitale a exercé dès l'Ancien Régime un rayonnement centralisateur : cet espace correspondait à peu près au ressort du Parlement de Paris. Si ce rattachement touche par priorité les villes, il s'étend par leurs relais aux campagnes qui les entourent. L'usage de patois, presque exclusivement oraux, ne brise pas la communauté culturelle. Or, il est significatif qu'Eugen Weber prenne peu

d'exemples dans cet ensemble central, qui représente pourtant une forte proportion de la paysannerie française et qui contient ses sols les plus riches.

- 33 « Le Midi » est un autre domaine, dont l'intégration culturelle a été bien plus tardive que l'intégration politique. Ses dialectes, variantes d'une autre langue romane, ont protégé son originalité, puis le français l'a pénétré avec des structures grammaticales et avec un accent qui continuaient de le personnaliser. Paris est lointain et jusqu'à la fin du XIXe siècle, on n'y va guère. Cependant l'autorité de l'État français s'impose d'autant plus que cette « nébuleuse occitane »²⁷ n'a jamais eu d'unité ni institutionnelle ni culturelle et que sa paysannerie se distribue entre les réseaux de pôles urbains concurrents. Si les vigneron languedociens de 1907 se réclament du combat des Cathares contre les barons du Nord sept cents ans plus tôt, la crise économique qui motive leur révolte se résout bientôt dans le cadre d'une législation unitaire. Pour Maurice Agulhon, « rien ne montre mieux [...] le succès de l'acculturation nationale que le respect massif de la démocratie française par le Midi rouge ».
- 34 Les montagnes, Alpes²⁸, Jura²⁹, Massif Central³⁰, Pyrénées³¹, constituent un troisième cas, avec leur isolement dû au relief, avec leur climat rude d'altitude. Beaucoup d'observations d'Eugen Weber s'y situent. L'État est ici longtemps rejeté surtout sous la forme impopulaire de l'administration forestière, et si les chasseurs alpins se couvrent de gloire, la guerre semble devoir être réservée aux pays de frontière. On raconte qu'en 1944, dans un hameau dauphinois où le maquis tiraille, une vieille s'écriera : « Ils se battent dans nos champs ! Qu'ils aillent sur les champs de bataille ! » Cependant ces terres pauvres ont toujours envoyé des hommes travailler au loin et bénéficié de leurs apports. Maçons de la Creuse³² et colporteurs de l'Oisans³³ reviennent de temps en temps au village, avec les épargnes qui font vivre la famille et les récits qui la font rêver. Et ces populations apprennent vite à se procurer par des subventions du pouvoir central l'équipement qu'elles ne pourraient assurer par elles-mêmes.
- 35 Enfin, sur les franges, les provinces de dialecte non francophone, Bretagne, Alsace jusqu'en 1871, Flandre, Pays basque, Roussillon, Corse, se distinguent par une personnalité culturelle plus accusée. La ferveur religieuse renforce le plus souvent ce particularisme, surtout quand l'État français devient laïcisateur : en Bretagne, toutefois, les « Gallos » francophones sont plus attachés à leur foi que les Bretonnants. Au XIXe siècle, il n'y a pas de séparatisme, guère d'autonomisme explicite, mais le monde paysan se trouve en fait rejeté en marge. Un témoin, Armand du Chatellier, écrit en 1863 : « Le peuple breton forme, au milieu de la nation [...] une population à part ».
- * * *
- 36 Ce dégradé nuance assurément la vision jacobine de « la République une et indivisible ». Il ne justifie pas pour autant l'adhésion aux formules les plus iconoclastes d'Eugen Weber. Si l'apport de celui-ci est dense et suggestif, si ses notations concrètes saisissent sur le vif les objets, les coutumes, les expressions de l'existence quotidienne, l'historien californien se laisse entraîner par la volonté d'imposer son système, selon un penchant fréquent dans les Universités d'outre-Atlantique, et il accumule les touches impressionnistes de la même teinte. Les atténuations qu'il glisse, par adverbes ou par incidentes, n'apparaissent qu'à un regard très attentif. Il est trop averti pour ignorer les objections possibles, mais avec son sourire malicieux il laisse au lecteur le soin de développer l'antithèse. Et celle-ci peut se fonder sur la comparaison de deux moments significatifs. En 1790 les fêtes de la Fédération se situent en milieu urbain, tandis que les attroupements dans les campagnes, avec plantation des arbres, de « mais », sont des actes de libération sociale, non encore de

solidarité interprovinciale. En 1914-1918, c'est tout l'hexagone (sans parler de l'Empire colonial) qui se lève pour défendre la patrie en danger. Cependant, si le sacrifice du sang est universel, les villages sont plus décimés que les villes, ainsi que le montrent les listes nominatives des monuments aux morts. Au XIXe siècle, en cinq générations, les éléments du faisceau national se sont resserrés, leur mise en place était beaucoup plus ancienne.

NOTES

1. Maurice AGULHON, « Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours », dans *Federalism. History and Current Signification of a Form of Government*, La Haye, Éditions Martinus Nijhoff, 1981 ; Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986, 3 volumes ; Pierre NORA [dir.], *Les lieux de mémoire. La Nation*, Bibliothèque illustrée des histoires, NRF, Paris, Gallimard, 1986, 3 volumes, 610 p., 662 p., 669 p.
2. Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford California, Stanford University Press, 1976, 615 p., traduction en français, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Éditions Recherches, 1983, 844 p.
3. *Ibidem*, p. 11.
4. *Ibidem*, p. 25.
5. *Ibidem*, p. 689.
6. *Ibidem*, p. 169.
7. *Ibidem*, p. 73.
8. Voir par exemple : Jack THOMAS, *Le temps des foires. Foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993, 407 p.
9. Cité par : Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen...*, ouv. cité, pp. 79-80.
10. *Ibidem*, p. 77.
11. Émile GUILLAUMIN, *La vie d'un simple. Mémoires d'un métayer*, Paris, P.-V. Stock, 1904, réédition, Paris, Le livre de poche, 1990, 319 p.
12. Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen...*, ouv. cité, p. 30.
13. Jacques REVEL [dir.], *L'espace français. Histoire de la France* (André BURGUIERE et Jacques REVEL [dir.]), Paris, Éditions du Seuil, 1989, 672 p.
14. Adolphe d'ANGEVILLE, *Essai sur la statistique de la population française, considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux*, Bourg, 1836, réédition d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Paris/La Haye, Mouton, 1969.
15. Michel de CERTEAU, Dominique JULIA et Jacques REVEL, *Une politique de la langue. La Révolution et les patois*, Paris, Gallimard, 1975 ; André ARMENGAUD, « Enseignement et langues régionales au XIXe siècle », dans Christian GRAS et Georges LIVET [dir.], *Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, pp. 265-272 ; Gérard CHOLVY, « Régionalisme et clergé catholique au XIXe siècle », dans Christian GRAS et Georges LIVET [dir.], *Régions et régionalisme en France...*, ouv. cité,

- pp. 187-202 ; Philippe VIGIER, « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIXe siècle. Quelques réflexions sur l'état présent de la recherche historique à ce propos », dans *Romantisme, revue du dix-neuvième siècle*, n° 25-26, 1979, pp. 191-208.
16. Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire*, Bibliothèque des histoires, Paris, Gallimard, 1976 ; Maurice AGULHON, *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Société des études robespierristes/Clavreuil, 1970, 534 p. ; Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p., réédition Paris, Éditions du Seuil, 1979 ; Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle, 1845-1880. Tome I, La rigidité des structures économiques, sociales et mentales. Tome II, La naissance d'une tradition de gauche*, Paris, Marcel Rivière, 1975, 2 volumes, 1168 p. ; Pierre BARRAL, *Les Périer dans l'Isère au XIXe siècle d'après leur correspondance familiale*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.
17. Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen...*, ouv. cité, pp. 351-352.
18. Georges LEFEBVRE, *La Grande peur de 1789*, Paris, Librairie Armand Colin, 1932, réédition, 1970, 272 p.
19. Jean-Clément MARTIN, *La Vendée et la France*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 206 p. ; Jean-Clément MARTIN, *La Vendée de la mémoire (1800-1980)*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 303 p.
20. Maurice AGULHON, *La République au village...*, ouv. cité.
21. Pierre BARRAL, *Les Périer dans l'Isère...*, ouv. cité.
22. Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Librairie Armand Colin, 1968, 524 p. ; Maurice CRUBELLIER, *Histoire culturelle de la France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1974, 454 p. ; François FURET et Jacques OZOUF, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, 2 volumes, 398 p. et 380 p.
23. Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Éditions du cerf, 1986 ; Philippe BOUTRY, « Industrialisation et déstructuration de la société rurale », dans Philippe JOUTARD [dir.], *Du Roi Très Chrétien à la laïcité républicaine, XVIIIe-XIXe siècle*, tome 3 de Jacques LE GOFF et René REMOND [dir.], *Histoire de la France religieuse*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, pp. 271-292.
24. Eugène FORGET, *Le serment de l'Unité paysanne*.
25. Pierre BARRAL, *Les Périer dans l'Isère...*, ouv. cité.
26. Raoul GIRARDET, *Le nationalisme français, 1871-1914*, Paris, Librairie Armand Colin, 1966, 277 p.
27. François FURET et Jacques OZOUF, *Lire et écrire...*, ouv. cité.
28. Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale. Tome I, Les notables (vers 1845-fin 1848). Tome II, Les paysans (1849-1852)*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2 volumes, 328 p. et 534 p.
29. Jean-Luc MAYAUD, *Les Secondes Républiques du Doubs*, Paris, Les Belles-Lettres, 1986, 475 p.
30. Laurent WIRTH, *Un équilibre perdu. Évolution démographique, économique et sociale du monde paysan dans le Cantal au XIXe siècle*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'études du Massif central, 1996, 384 p.
31. Christian THIBON, *Pays de Sault. Les Pyrénées audoises au XIXe siècle : les villages et l'État*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1988, 278 p. ; Jean-François SOULET, *Les Pyrénées au XIXe siècle. Tome 1 : Organisation sociale et mentalités. Tome 2 : Une société en dissidence*, Toulouse, Éditions Éché, 1987, 2 volumes, 478 p. et 713 p.

32. Alain CORBIN, « Limousins migrants, Limousins sédentaires. Contribution à l'histoire de la région limousine au XIXe siècle (1845-1880) », dans *Le Mouvement social*, n° 88, juillet-septembre 1974, pp. 113-125 ; Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin...*, ouv. cité.
33. Laurence FONTAINE, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIXe siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 294 p. ; Laurence FONTAINE, *Histoire du colportage en Europe, XVe-XIXe siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 1993, 334 p.
-

RÉSUMÉS

L'ouvrage d'Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, traduit en français il y a quinze ans, a particulièrement interpellé les historiens de la période contemporaine. Spécialiste de la France rurale, l'auteur de cet article revient sur la thèse provocante qui affirmait l'existence de deux France et percevait « le fameux hexagone comme un empire colonial, [...] un ensemble de territoires conquis, annexés et intégrés dans une unique structure administrative et politique ». Sont ainsi réexaminées les questions des désenclavements provinciaux, des cultures et langages locaux, des procès de politisation dans lesquels l'école et l'armée ont joué un rôle important.

Since how long do peasants feel French?

Fifteen years ago, modern and contemporary historians were particularly concerned with the main work of Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, when this book has been translated into French. As a rural France specialist, the author of the following paper is now wondering at this provocative thesis which was asserting the distinct existences of two different France and presented “the well-known hexagon as a colonial empire [...] a collection of conquered, territories, annexed and integrated inside an unique administrative and political structure”. So are reexamined topics about provincial disenclavings, local cultures and languages as well as politization processes, all of which were heavily concerned with the roles played by school and army.

INDEX

Index chronologique : XIXe siècle